

Date de révision : 2025/10/28 page: 1/15

Version: 5.0 (30471129/SDS\_CPA\_CA/FR)

## 1. Identification

## Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

## Honor™ Fungicide

## Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée\*: produit phytosanitaire, fongicide Utilisation(s) non appropriée(s): Autres utilisations que celles recommandées

## Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Canada Inc. 5025 Creekbank Road Édifice A, Étage 2 Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

## Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673) **Autres moyens d'identification** 

Formule brute: C18 H12 Cl2 N2 O; C19 H18 Cl N3 O4 famille chimique: Pas de données applicables disponibles.

32329

Synonyme: pyraclostrobin + boscalid

## 2. Identification des dangers

## Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

## Classification du produit

Acute Tox. 4 (par voie orale) Toxicité aiguë

<sup>\*</sup> L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

## Fiche de données de sécurité

Honor™ Fungicide

Date de révision: 2025/10/28 page: 2/15

Version: 5.0 (30471129/SDS CPA CA/FR)

STOT SE 3 (Irritant pour le Toxicité Spécifique pour certains Organes

système respiratoire) Cibles (exposition unique)

Aquatic Acute 1 Danger pour le milieu aquatique - aigu Aquatic Chronic 1 Danger pour le milieu aquatique - chronique

## Éléments d'étiquetage

## Pictogramme:



#### Mention d'avertissement:

Attention

#### Mention de Danger:

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

#### Conseil de Prudence (Prévention):

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P261 Éviter de respirer les poussières ou les fumées.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après

manipulation.

## Conseils de prudence (Intervention):

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la

maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P330 Rincer la bouche.

P391 Recueillir le produit répandu.

#### Conseils de Prudence (Stockage):

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de

manière étanche.

P405 Garder sous clef.

## Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Eliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations

locales.

# DANGERS ASSOCIÉS À UN CHANGEMENT DE FORME PHYSIQUE SELON OSHA HCS 29 CFR § 1910.1200 :

Présente un risque combustible sous forme de poussière lorsqu'il est utilisé en aval. Poussière combustible. Avertissement. Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air si de petites particules sont générées lors d'un traitement ultérieur, d'une manipulation ou par d'autres moyens.

Date de révision: 2025/10/28 page: 3/15

Version: 5.0 (30471129/SDS CPA CA/FR)

## 3. Composition / Information sur les ingrédients

## Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

Pyraclostrobine

Numéro CAS: 175013-18-0 Teneur (W/W): 16.8 %

Synonyme: Pas de données disponibles.

3-Pyridinecarboxamide, 2-chloro-N-(4'-chloro[1,1'-biphenyl]-2-yl)-

Numéro CAS: 188425-85-6 Teneur (W/W): 11.2 %

Synonyme: Pas de données disponibles.

sulfate d'ammonium

Numéro CAS: 7783-20-2

Teneur (W/W): >= 10.0 - <= 30.0% Synonyme: Ammonium sulfate

dioxyde de silicium

Numéro CAS: 7631-86-9

Teneur (W/W): >= 10.0 - <= 30.0% Synonyme: Pas de données disponibles.

Kaolin

Numéro CAS: 1332-58-7 Teneur (W/W): >= 1.0 - <= 7.0%

Synonyme: Pas de données disponibles.

Residues (petroleum), catalytic reformer fractionator, sulfonated, polymers with formaldehyde, sodium salts

Numéro CAS: 68425-94-5 Teneur (W/W): >= 1.0 - <= 7.0%

Synonyme: Residues (petroleum), catalytic reformer fractionator,

sulfonated, polymers with formaldehyde, sodium salts

di(éthylhexyl)-sulfosuccinate de sodium

Numéro CAS: 577-11-7

Teneur (W/W): >= 0.1 - <= 1.0%

Synonyme: Sulfobutanedioic acid 1,4-bis(2-ethylhexyl) ester, sodium salt;

Docusa

te sodium, Sodium dioctyl sulfosuccinate, Dioctyl sodium sulfosuccinat

е

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

## 4. Premiers soins

## Description des premiers soins

## Indications générales:

Les secouristes devrait porter le matériel de protection personnel pour empêcher l'exposition. Retirer les vêtements souillés. Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler 911

en se munissant de l'emballage ou de l'étiquette du produit.

Date de révision: 2025/10/28 page: 4/15 Version: 5.0 (30471129/SDS\_CPA\_CA/FR)

ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. En cas d'intoxication, appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement,

## Lorsque inhalé:

Repos, air frais, secours médical.

## Lorsque en contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

#### Lorsque en contact avec les yeux:

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

### Lorsque avalé:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

## Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Dangers: Pas de données applicables disponibles.

# Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

### Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun

antidote spécifique connu.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés: poudre d'extinction, mousse, eau pulvérisée

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: dioxyde de carbone

## Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

monoxyde de carbone, Chlorure d'hydrogene, Dioxyde de carbone, oxydes d'azote, composés halogénés, oxydes de soufre, composés de silice

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

## Conseils aux pompiers

Date de révision: 2025/10/28 page: 5/15 Version: 5.0 (30471129/SDS\_CPA\_CA/FR)

Equipement de protection contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

## **Autres informations:**

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Autres indications en cas de libération:

Eviter la dispersion des poussières dans l'air (c'est à dire nettoyer les surfaces poussièreuses avec de l'air comprimé). Eviter la formation ou l'accumulation de poussière - danger d'explosion. La poussière en concentration suffisante pour former un mélange explosif avec l'air. Manipuler de manière à minimiser la formation de poussière et éliminer les flammes nues et autres sources d'ignition.

## Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Oter immédiatement les vêtements souillés, de même que les sous-vêtements et les chaussures.

## Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

## Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser à l'aide d'un matériau liant les poussières et éliminer. Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer.

Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

## 7. Manutention et stockage

## Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Eviter la formation de poussières. La poussière peut former avec l'air un mélange explosible. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

## Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Date de révision: 2025/10/28 page: 6/15 Version: 5.0 (30471129/SDS\_CPA\_CA/FR)

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'humidité. Protéger de l'action directe des rayons de soleil. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) audessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les utilisateurs de pesticides doivent se reporter à l'étiquette du produit pour les exigences en matière d'équipement de protection individuelle.

## Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Kaolin ACGIH, US: VME 2 mg/m3 Fraction respirable : La valeur

vaut pour les particules qui ne contiennent pas d'amiante et moins de 1% de silice cristalline.

OSHA Z1: CTR 5 mg/m3 Fraction respirable;

OSHA Z1: CTR 15 mg/m3 Poussière totale ;

Silica gel, precipitated, crystalline free

OSHA Z3:

VME 20 Des millions de particules par pied cube

d'air;

OSHA Z3:

VME 0.8 mg/m3; La limite d'exposition est calculée d'après l'équation 80mg/m3)/(% SiO2), en prenant une valeur de 100% de SiO2. Des pourcentages inférieurs en SiO2 conduisent à

des limites d'exposition plus élevées.

OSHA Z3: VME 15 Des millions de particules par pied cube

d'air Fraction respirable ;

OSHA Z3: VME 15 mg/m3 Poussière totale ;

OSHA Z3: VME 50 Des millions de particules par pied cube

d'air Poussière totale ;

OSHA Z3: VME 5 mg/m3 Fraction respirable ;

Pyraclostrobine VME 0.13 mg/m3;

3-Pyridinecarboxamide, 2-chloro-N-(4'-chloro[1,1'-

VME 0.248 mg/m3;

biphenyl]-2-yl)-

## <u>Équipement de protection individuelle</u>

### Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Porter un appareil respiratoire à filtre de particules certifié NIOSH (ou équivalent).

## Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques, Le choix des gants protecteurs doit se faire en fonction de l'évaluation par l'utilisateur des risques dans son milieu de travail.

Date de révision: 2025/10/28 page: 7/15

Version: 5.0 (30471129/SDS CPA CA/FR)

#### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Porter un masque protecteur ou des lunettes de protection (contre les agents chimiques) bien ajustées s'il y a risque d'éclaboussures.

#### Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

## Mesures générales de protection et d'hygiène:

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: solide

Etat physique: solide, granulés Odeur: pratiquement inodore

Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par Seuil olfactif:

inhalation.

Couleur: brun clair Valeur du pH: env. 5 - 7

(1 %(m), 25 °C)

Point de fusion: Le produit n'a pas été testé. Point de sublimation: Pas de données disponibles. Point d'éclair: Non applicable, le produit est un

solide.

Inflammabilité: pas facilement inflammable (Directive

84/449/CEE, A.10)

Limite inférieure Compte tenu de la composition de ce d'explosivité: produit et de l'expérience acquise,

aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.

Limite supérieure Compte tenu de la composition de ce d'explosivité: produit et de l'expérience acquise,

aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.

Chaleur de combustion:  $0.01 \, kJ/g$ 

Calculé à l'aide de données de la littérature

Auto-inflammation: Non applicable, le produit est un

solide.

Pas de données disponibles. Densité: Densité relative: Pas de données disponibles.

env. 558 kg/m3 Densité apparente: (24.6 °C)

Densité de vapeur non applicable

relative: Coefficient de partage n-

octanol/eau (log Pow):

Non applicable aux mélanges.

Date de révision: 2025/10/28 page: 8/15

Version: 5.0 (30471129/SDS CPA CA/FR)

Température d'auto- env. 328 °C (Directive

inflammation: 92/69/CEE, A.16)

Décomposition 230.6 °C, 84 kJ/kg

thermique:

Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de

la classe 4.1 de la réglementation de transport ONU.

Viscosité dynamique: Non applicable, le produit est un

solide.

Viscosité, cinématique: Non applicable, le produit est un

solide.

Solubilité dans l'eau: dispersible

Solubilité (quantitative): Pas de données disponibles. Solubilité (qualitative): Pas de données disponibles. Poids moléculaire: Pas de données disponibles.

Vitesse d'évaporation: non applicable

Caractéristiques des particules

Pas de données disponibles.

## 10. Stabilité et réactivité

## Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Propriétés oxydantes:

non comburant

### Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

## Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

## Conditions à éviter

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Eviter les températures extrêmes. Eviter l'exposition prolongée à la chaleur extrême. Eviter toute contamination. Eviter les décharges électrostatiques. Eviter le stockage prolongé. Ce produit peut former un mélange explosif si : 1. la poussière est en suspension dans l'atmosphère sous forme de nuage; ET 2. la concentration de poussière est supérieure à la limite inférieure d'explosion (LIE); ET 3. la concentration limite d'oxygène est dépassée.

#### Matières incompatibles

oxydants puissants, acides forts, bases fortes

## Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique:

230.6 °C

Date de révision: 2025/10/28 page: 9/15 Version: 5.0 (30471129/SDS\_CPA\_CA/FR)

Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de la classe 4.1 de la réglementation de transport ONU.

## 11. Données toxicologiques

## Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

## Toxicité/Effets aigus

#### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë: Toxicité modérée après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

#### Par voie orale

Type de valeur: DL50 espèce: rat (femelle)

Valeur: > 500 - < 2,000 mg/kg

## <u>Inhalation</u>

Type de valeur: CL50 espèce: rat (mâle/femelle) Valeur: > 5.2 mg/l durée d'exposition: 4 h Test réalisé avec un aérosol.

#### Par voie cutanée

Type de valeur: DL50 espèce: rat (mâle/femelle) Valeur: > 2,000 mg/kg

Aucune mortalité n'a été constatée.

#### Evaluation des autres effets aigüs

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): Peut entrainer une irritation des voies respiratoires

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Irritation / corrosion

Evaluation de l'effet irritant: Non-irritant pour la peau. Non-irritant pour les yeux.

## <u>Peau</u>

espèce: lapin Résultat: non irritant

#### Oeil

espèce: lapin Résultat: non irritant

Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

#### **Sensibilisation**

Date de révision: 2025/10/28 page: 10/15 Version: 5.0 (30471129/SDS\_CPA\_CA/FR)

Evaluation de l'effet sensibilisant: Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau.

test de Buehler modifié

espèce: lapin

Résultat: non sensibilisant

Méthode: Ligne directrice 406 de l'OCDE

## Danger par Aspiration

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Pas de danger par aspiration attendu.

## Toxicité/effets chroniques

#### Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

Evaluation de la toxicité après administration répétée: En cas d'exposition répétée, la substance peut endommager des organes spécifiques. Organes cibles : foie, tractus gastro-intestinal et cavité nasale

#### Données relatives à : Kaolin

Evaluation de la toxicité après administration répétée: L'inhalation répétée de particules/poussières alvéolaires peut entrainer des dégâts aux poumons

## Données relatives à : Silica gel, precipitated, crystalline free

Evaluation de la toxicité après administration répétée: A la suite d'inhalations répétitives de fortes doses, la substance peut causer des lésions aux poumons.

-----

#### Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

## cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Données relatives à : Boscalid techn.

Evaluation du caractère cancérogène: La substance a provoqué des tumeurs de la tyroïde lors d'études à long terme sur les rats. L'effet est causé par un mécanisme spécifique chez l'animal qui n'a pas d'équivalent chez l'homme. Dans les études à long terme réalisées avec des souris par administration avec les aliments, la substance n'a pas eu d'effet cancérigène.

-----

#### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

Date de révision: 2025/10/28 page: 11/15
Version: 5.0 (30471129/SDS\_CPA\_CA/FR)

### <u>Tératogénicité</u>

Evaluation du caractère tératogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

#### Autres informations

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

## 12. Données écologiques

## **Toxicité**

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

## Toxicité vis-à-vis des poissons

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester CL50 (96 h) 0.00616 mg/l, Oncorhynchus mykiss (EPA 72-1, Écoulement.)

Données relatives à : Boscalid techn.

CL50 (96 h) env. 2.7 mg/l, Oncorhynchus mykiss

-----

### Invertébrés aquatiques

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester CE50 (48 h) 0.0157 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique) CE50 (96 h) 0.00416 mg/l, Americamysis bahia

Données relatives à : Boscalid techn.

CE50 (48 h) 5.33 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie)

\_\_\_\_\_

#### Plantes aquatique(s)

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester CE10 (7 j) 0.82 mg/l (taux de croissance), Lemna gibba CE50 (7 j) > 1.007 mg/l (taux de croissance). Lemna gibba

CE50 (72 h) 0.011 mg/l (taux de croissance), Navicula pelliculosa

Données relatives à : Boscalid techn.

CE50 (96 h) 2.61 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

CE10 (72 h) 1.19 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

-----

Date de révision: 2025/10/28 page: 12/15

Version: 5.0 (30471129/SDS CPA CA/FR)

#### Effets chroniques sur poissons

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-

yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

NOEC (98 j) env. 0.00235 mg/l, Oncorhynchus mykiss (Essai n°210 de l'OCDE, Écoulement.)

Données relatives à : Boscalid techn.

NOEC (97 j) 0.116 mg/l, Oncorhynchus mykiss

-----

#### Effets chroniques sur invertébrés aquat.

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-

yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

NOEC (21 j) 0.004 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 202 de l'OCDE, 2ème par, semi-statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

NOEC (31 j) 0.000365 mg/l, Mysidopsis bahia

Données relatives à : Boscalid techn. NOEC (21 j) 0.8 mg/l, Daphnia magna

.....

## Persistance et dégradabilité

#### Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

## Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données relatives à : Boscalid techn.

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

-----

## Potentiel de bioaccumulation

#### Evaluation du potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

## Potentiel de bioaccumulation

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

Facteur de bioconcentration: 379 - 507, Oncorhynchus mykiss (Méthode OCDE 305) L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Données relatives à : Boscalid techn.

Facteur de bioconcentration: 57 - 70 (28 j), Oncorhynchus mykiss Ne s'accumule pas dans les organismes.

Date de révision: 2025/10/28 page: 13/15 Version: 5.0 (30471129/SDS\_CPA\_CA/FR)

-----

#### Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides. La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.

Données relatives à : Boscalid techn.

Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides. La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.

.

## Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

#### 13. Données sur l'élimination

## Elimination du produit:

Consulter l'étiquette du produit pour les consignes d'élimination et de recyclage.

#### Elimination des emballages:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

## 14. Informations relatives au transport

#### Transport terrestre

**TDG** 

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

**Transport maritime** Sea transport **IMDG IMDG** Classe de danger: Hazard class: Groupe d'emballage: Packing group: Ш Ш N° d'identification: UN 3077 UN 3077 ID number: Étiquette de danger: 9. EHSM Hazard label: 9. EHSM Polluant marin: OUI Marine pollutant: YES Dénomination technique d'expédition: Proper shipping name: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE **ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS** DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (contains

(contient PYRACLOSTROBINE)

PYRACLOSTROBIN)

Transport aérienAir transportIATA/ICAOIATA/ICAOClasse de danger:9Hazard class:9

Date de révision: 2025/10/28 page: 14/15 Version: 5.0 (30471129/SDS\_CPA\_CA/FR)

Groupe d'emballage: III Packing group: III
N° d'identification: UN 3077 ID number: UN 3077
Étiquette de danger: 9, EHSM Hazard label: 9, EHSM

Dénomination technique d'expédition: Proper shipping name:

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (contains

(contient PYRACLOSTROBINE) PYRACLOSTROBIN)

#### **Autres informations**

Exempté de la réglementation en cas de transport par route ou par rail conformément aux dispositions du TMD 1.45.1. Cette exemption prévoit qu'aucun document d'expédition de marchandises dangereuses ou signal de sécurité n'est requis pour ce produit lorsqu'il est transporté par voie terrestre ou par rail.

## 15. Informations sur la réglementation

### Règlements fédéraux

## Status d'enregistrement:

Protection des cultures DSL, CA libre / exempté

## Exigences de la loi sur les produits antiparasitaires en matière d'étiquetage

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire réglementé par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Voici les renseignements sur les dangers qui doivent figurer sur l'étiquette du produit antiparasitaire :



Crâne et os croisés dans un losange

Contient l'allergène sulfite(s).

CONSERVER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.

NOCIF SI AVALÉ.

**AVERTISSEMENT:** 

Laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Se laver soigneusement avec du savon et de l'eau après manipulation et avant de manger, de boire et d'utiliser du tabac.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon, des chaussettes et des chaussures. NE PAS contaminer l'eau domestique ou d'irrigation, les lacs, les ruisseaux ou les étangs par le nettoyage de l'équipement ou l'élim

Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques.

Date de révision: 2025/10/28 page: 15/15 Version: 5.0 (30471129/SDS\_CPA\_CA/FR)

Garder et nettoyer l'équipement de protection individuelle à l'écart des autres vêtements.

Il existe des exigences environnementales spécifiques au Canada pour la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire, qui sont indiquées sur l'étiquette.

## 16. Autres informations

## FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations FDS rédigée le: 2025/10/28

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

Date / mise à jour le: 2025/10/28 Version: 5.0
Date / Version précédente: 2023/03/11 Version précédente: 4.0

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ